

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous avons appris avec stupeur qu'en cette rentrée 2022, 11 élèves de notre département sont sans hébergement et dorment, avec leurs familles, sous des tentes distribuées par le Secours Populaire. La nouvelle politique du préfet du Puy-de-Dôme en matière d'hébergement - qui n'est pas une politique nationale mais bien une politique locale qu'il a mise en place - a en effet jeté ces familles à la rue. Cette politique qui vise à n'héberger que les personnes qui accepteraient l'aide au retour, qui renvoie des CADA (Centre d'Accueil pour les Demandeurs d'Asile) sans attendre les recours en CNDA (Cour Nationale du Droit d'Asile) et exclut d'hébergement toute personne venant d'autres départements, laisse présager que plusieurs dizaines de nos élèves seront à la rue dans les semaines à venir.

A l'heure actuelle, nous avons recensé 8 familles avec 11 enfants scolarisés, victimes de cette décision préfectorale :

- 1. École Maternelle Jules Ferry à Cébazat :**
- 2. École élémentaire Victor Duruy à Clermont :**
- 3. École élémentaire Jean Butez à Clermont :**
- 4. Collège Jeanne d'Arc à Clermont :**
- 5. Collège Charles Baudelaire à Clermont :**
- 6. Lycée Roger Clastres à Clermont :**
- 7. Lycée Gergovie à Clermont :**

Il y a également une jeune fille et un jeune garçon encore en attente de leur orientation dans un lycée.

Les organisations syndicales signataires relaient la préoccupation des personnels de l'Éducation nationale, des parents d'élèves et des associations, scandalisés par le traitement inhumain que subissent ces élèves et qui, après avoir dû lutter au mois de juin dans plusieurs écoles, collèges et lycées du département afin que certains d'entre eux ne soient pas expulsés du territoire, se voient contraints, en cette nouvelle rentrée, à faire face à des élèves dans la plus grande précarité, puisqu'ils n'ont pas de logement.

Nous vous demandons donc, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, d'intervenir dans les plus brefs délais auprès du préfet du Puy-de-Dôme, afin que tous les enfants et adolescents scolarisés soient logés avec leurs familles dans des conditions convenables.

Veuillez croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, à notre attachement à l'école publique, laïque et gratuite, ainsi qu'à la défense de nos élèves.